

“L’Europe préfère l’arbitrage Privé favorable aux entreprises”

■ Jean-Claude Marcourt considère que le Ceta est désormais acceptable.

Entretien Bosco d’Otreppe et Stéphane Tassin

Le silence dont il est récemment sorti posait question. Le vice-président PS du gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt, en charge notamment de l’Economie, était resté bien discret sur le Ceta. Certains affirmaient même qu’il ne partageait pas l’analyse du Parlement wallon.

On ne vous a pas beaucoup entendu sur le Ceta. Votre position était-elle différente de celle de votre parti ?

Pas du tout. Le Ceta avant le 5 octobre était-il acceptable ? Non. Sommes-nous contre des traités régissant les échanges entre Etats ? Non. Nous avons pu négocier en trois semaines des éléments positifs et changer la philosophie globale du projet. Mais on peut se demander pourquoi il a fallu attendre le 5 octobre pour que tant la Commission européenne que le gouvernement fédéral se préoccupent des remarques du Parlement wallon.

Vous avez un avis sur ce pourquoi ?

Je crois qu’il y a eu une forme de condescendance à l’égard du Parlement wallon.

En 2015, lors d’une mission économique au Canada, vous parliez du Ceta de manière positive...

Le Canada a des standards de défense de

l’environnement, de normes sociales ou de service public très proches de l’Europe de l’Ouest. Mais j’ai fait part des difficultés que nous avons.

En tant que ministre de l’Economie, vous n’avez pas eu peur que l’image de la Wallonie soit écornée ?

J’ai toujours mis en évidence l’équilibre entre la protection de nos populations et l’impact international que cela pouvait avoir. Depuis trois semaines, je n’arrête pas d’expliquer à des entreprises étrangères et belges la raison de la défense des intérêts de 500 millions d’Européens et notre conception de la régulation internationale du commerce. Hier, un grand patron me disait que c’était un scandale d’autoriser les entreprises à attaquer les Etats sur le fait qu’ils prennent des réglementations protectrices de leur population.

Vous avez eu des Canadiens au téléphone ces derniers jours ? Que vous ont-ils dit ?

J’ai encore eu le Premier ministre québécois au téléphone ces derniers jours. Je n’ai jamais varié dans mon discours. Il y a ceux qui pensent qu’il ne faut pas faire de traité. Je n’en suis pas. Je rappelle que nous avons un secteur pharmaceutique fort qui exporte ses produits. Si nous exportons des produits, il faut un certain nombre de règles pour pouvoir le faire. Si on fait ce genre de traités bilatéraux, c’est parce que l’Organisation mondiale du commerce (OMC) est bloquée depuis des années sur un traité international régissant le commerce. Puisque l’OMC est en rade, on fait des traités bilatéraux. Le fait d’avoir demandé une juridiction d’arbitrage du même niveau que la Cour européenne de justice plutôt qu’une justice privée est une révolution.

Et si vous deviez choisir entre l’ICS et les tri-

bunaux classiques des Etats?

Ça dépend de ce que l'on veut mais c'est plutôt l'Union européenne qui craignait que les tribunaux classiques soient moins conciliants avec des entreprises internationales. Le tribunal international permet une jurisprudence coordonnée. Nous avons d'ailleurs permis aux PME d'y avoir accès. Si nous mettons en place une cour internationale avec des juges permanents, je crois que nous pourrions l'accepter.

Que pensez-vous du tract, plutôt maladroit, diffusé par le PS et qui vante surtout des choses déjà acquises depuis longtemps comme l'interdiction du bœuf aux hormones et du poulet au chlore?

Il n'est pas maladroit. Aujourd'hui, il y a la volonté de parler aux gens. Quand vous expliquez à la population que vous avez obtenu qu'une question préjudicielle soit po-

sée à la Cour européenne de justice sur la compatibilité du tribunal arbitral avec les traités européens, laissez-moi vous dire que le citoyen qui comprend l'intérêt de la question a un certain niveau de connaissance du dossier. Nous voulions parler à tout le monde, y compris sur les rumeurs qui circulaient.

La patronne de l'Awex, Pascale Delcomminette, précisait il y a quelques jours qu'elle était favorable au traité. Cela vous a posé problème?

Je suis très clair. Je ne peux pas accepter que l'on dise à Pascale Delcomminette qu'elle n'a pas le droit de dire ce qu'elle pense même si on est président du Parlement wallon (le CDH André Antoine - NdlR). C'est très inélégant de l'avoir fait. Si quelqu'un a le droit de lui dire en tant que fonctionnaire ce qu'elle peut dire ou pas, c'est moi. Et je dis qu'elle a le droit de dire ce qu'elle pense même si, comme je lui ai dit, le moment n'était sans doute pas le meilleur pour le faire.

“Je crois qu’il y a eu une forme de condescendance à l’égard du Parlement wallon.”

“En médecine, un étudiant sur dix réussira l'examen d'entrée”

Vous allez déposer un projet de décret afin de mettre sur pied un examen d'entrée à l'entame des études en médecine et en dentisterie. Quelles en seront les modalités?

Avant tout, je souhaite rappeler que la mise en place d'un tel examen répond à un diktat du fédéral, et que mon objectif étant d'assurer un numéro Inami à tous les étudiants en cours de cursus; je me devais de le mettre en place. Je ne comprends pas non plus que le fédéral exige la mise en place d'un examen, et non d'un concours qui permettrait pourtant de mieux réguler l'évolution du nombre de lauréats. Globalement, ces exigences de sélection sont donc stupides. Limiter l'accès à des

étudiants qui veulent faire des études difficiles, alors que nous sommes en situation de pénurie, relève du surréalisme.

Mais concrètement, à quoi doivent s'attendre les étudiants? Quel sera le niveau d'exigence de cet examen?

Nous aurons le même taux de réussite du côté francophone que ce que l'on connaît en Flandre. Ce sera donc aux alentours d'un étudiant sur dix. Est-ce que ce système sera bon? Non. Ai-je le choix d'en prendre un autre? Non plus. Mais je répète une fois de plus que si je ne le mets pas en place, le fédéral ne libérera pas les at-

testations Inami, et des gens auront fait sept années d'études pour rien.

En contrepartie, la mise en place d'une année de propédeutique qui pourrait aider les étudiants à passer cet examen sera-t-elle une de vos exigences ?

Vous ne trouvez pas qu'il y aurait un paradoxe à mettre en place une année de propédeutique pour faire finalement échouer les gens ? Plus sérieusement, les doyens des facultés de médecine réfléchissent pour savoir comment on pourrait aider les étudiants à faire une année qui leur permettrait de rattraper le déficit de connaissances qu'ils ont pour pouvoir passer cet examen. Ils sont contre une année de propédeutique stricto sensu, mais ils sont pour le fait de mettre en place ce qui pourrait être un tronc commun d'une année rassemblant les différentes formations en soins de santé.

On sait que les francophones se verront imposer un lissage négatif, c'est-à-dire le devoir de diplômé moins d'étudiants pour rattraper le nombre de surnuméraires diplômés ces dernières années. Tout l'enjeu sera que ce lissage puisse être étalé sur de nombreuses années. Si ce n'est pas le cas, vous craignez que certaines facultés doivent fermer, faute

de pouvoir accueillir assez d'étudiants ?

C'est un risque évident. Une vraie solidarité entre les universités francophones sera donc indispensable pour que chaque faculté puisse survivre. Je rappellerai également qu'il n'y a aucune raison d'imposer un lissage négatif dans une courte période.

Certains évoquent sept ans. Vous plaidez pour combien d'années ?

On avait dit entre 20 et 30.

Par ailleurs, on reparle ces jours-ci des problèmes budgétaires que connaissent les hautes écoles. Vous avez libéré 107 millions d'ici 2019 pour refinancer l'enseignement supérieur. Les hautes écoles ont touché 25 % de l'enveloppe distribuée en 2016. Peuvent-elles espérer plus en 2017 ?

Oui, mais je rappelle simplement que les universités ont beaucoup plus souffert du définancement que les hautes écoles. Le gouvernement a dit que les hautes écoles recevraient entre 25 et 35 % des 107 millions. J'ai également indiqué qu'il fallait que les hautes écoles trouvent un accord sur le mécanisme de financement. Nous avons obtenu des universités un tel accord, on n'y est pas encore tout à fait du côté des hautes écoles.